

PROGRAMME DE SUBVENTIONS « Sag-Lac en action »

FORMULAIRE



Volet 3 :

FORMATION /
ACCOMPAGNEMENT
DE GROUPE OU
D'ATHLÈTE

Il est IMPORTANT de prendre connaissance du document d'information (guide) du programme de subvention et de vérifier les conditions d'admissibilité avant de remplir votre demande

**** Important : Enregistrer le formulaire sur votre bureau d'ordinateur avant de le remplir ****

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Prénom et nom			
Adresse			
Ville		Code postal	
Téléphone			
Courriel			
Nom de la fédération à laquelle le demandeur est affiliée, s'il y a lieu			
Nom de l'organisme pour lequel le demandeur exerce ses fonctions dans le cadre de cette demande			

DÉPENSES ADMISSIBLES

Pour quel(s) type(s) de dépense(s) faites-vous une demande?

(cocher et remplir les cases)

- Formation
- Accompagnement d'un groupe ou d'athlète
- Achat d'équipement pour les officiels *(aller directement à la section Achat d'équipement pour les officiels qui se trouve après la section Budget)*

Nom de la formation ou de l'activité

Nom de l'organisme offrant la formation ou l'activité

Date

Durée de la formation ou de l'activité

Lieu

Brève description de la formation ou de l'activité extérieure (niveau, objectifs, etc.)

Quelles sont les retombées attendues?

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL

REVENUS

Contribution du demandeur (20% du montant demandé) :	\$
Autres contribution (fédération, association, fondation, employeur, etc.) :	\$
Sous-total des revenus : (A)	\$
Aide financière demandée au RLS (max. 600\$) : (B)	\$
Total des revenus escomptés : (A+B)	\$

DÉPENSES

Frais d'inscription :	\$
Transport (essence, billet d'avion, etc.) :	\$
Hébergement :	\$
Repas :	\$
Total des dépenses :	\$

Achat d'équipement pour les officiels

Montant demandé :

\$

Soumission détaillée des achats (description, marque, nombre, fournisseurs, prix, etc.) :

Veillez joindre la (les) soumission(s) à votre demande

NOTES

Une demande peut avoir plus d'un type de dépenses;

Le montant maximum alloué par individu est de 600 \$;

Un minimum de 20 % de l'aide financière demandée doit provenir d'une autre source de financement que la subvention du RLS.

LISTE DE VÉRIFICATION DU DEMANDEUR

- Le formulaire de demande est acheminé au RLS au minimum 45 jours avant la réalisation du projet. Pour les demandes déposées dans les périodes du 15 juillet au 15 août ou du 15 décembre au 15 janvier, la demande doit être acheminée au minimum 60 jours avant la réalisation du projet. Un accusé vous sera envoyé pour confirmer la réception de votre formulaire
- Tous les critères d'admissibilités sont respectés
- Les pièces justificatives seront remises au RLS au maximum 30 jours après la formation. Aucun rappel ne sera fait
- Dans le cadre de l'accompagnement d'un groupe, j'ai les certifications requises pour assurer l'accompagnement sécuritaire
- Toutes les compensations reçues du club, de l'association, de la fédération ou d'autres instances pour les dépenses faisant l'objet de la demande ont été déclarées au RLS

*Dans le cas où un individu recevrait un double financement pour l'activité reliée à la demande, et ce, sans le déclarer, celui-ci ne serait pas admissible au programme d'aide financière du RLS pour les trois années suivantes et devrait rembourser la totalité de la subvention reçue.

Si vous ne répondez pas à toutes ces conditions, votre demande ne sera pas analysée.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ET RETOUR DU FORMULAIRE

Regroupement loisirs et sports – Saguenay-Lac-Saint-Jean
414, rue Collard Ouest
Alma (Qc) G8B 1N2
Tél. : (418) 480-2228
Courriel: rls@rls-sag-lac.org